

# Infos 29

Une semaine qui redonne  
la "pêche"

Ce 7 septembre, cette manif... 3 500, 4 000 dans les rues d'Albertville.  
Il faut déjà le faire.

Françoise a fait des photos : "on les regarde, ça dit tout". (voir album).

Des nouveaux organisateurs à la CGT ont pris les choses en main.

Cà se connaît tout de suite !

Le maire d'Albertville a fait tout le défilé.

***Et devant le Palais de Justice.... Cette joie des femmes d'ED et de tous ceux qui les accompagnent dans leur combat pour le droit au repos le dimanche.***

C'était un grand moment... cette annonce du Jugement du Tribunal de Grande Instance d'Albertville qui venait de tomber.

Les 6 grévistes étaient accusées par la Direction, d'occuper le parking avec tous les sympathisants chaque dimanche matin depuis le 11 octobre 2009 et de porter atteinte au libre accès au magasin et à ses dépendances, à la libre

circulation des personnes et au droit de propriété de la société ED.

La Direction ED demandait un règlement en pénalité d'une astreinte de 4 500 euros pour certaines, ramené à l'euro symbolique par la Direction pour apaisement.

***Le Tribunal, purement et simplement, a rejeté toutes ces demandes.***

Une belle victoire qui ne résout pas le conflit certes : la Direction ne veut toujours pas lâcher.

Elles sont toujours en grève chaque dimanche quand elles sont de service, toujours déterminées à ne pas travailler le dimanche.

Ça fait déjà 48 dimanches... c'est à peine croyable. Chapeau ...

Mais c'est un jugement très important :

□il confirme le droit des salariés en grève, d'être



présents dans leur lieu de travail ou devant leur lieu de travail, pendant une grève, "dans la mesure où il n'y a pas des voies de fait commises,

et que la libre circulation des biens et marchandises, la libre circulation des personnes, la liberté du travail sont respectées".

Le droit de grève et ses modalités sont à surveiller de très près, tant on voudrait le museler.

Non les salariées de Ed n'étaient pas dans une action illicite. Même pas l'euro symbolique à régler : c'est très important cette décision.

**Aussi pour fêter cette heureuse nouvelle, et pour les accompagner dans leur grève qui continue, un nouveau rassemblement est prévu ce dimanche 12 septembre de 10 h à 11 h à l'entrée du parking ED.**

Alors, dimanche, j'y serai.

*Suite à la grève du 7 septembre 2010*

## Communiqué commun confédéral CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

Intersyndicale / mercredi, 8 septembre 2010

Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre les organisations syndicales considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.

Réunies le 8 septembre 2010 elles décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Elles appellent à faire du **mercredi 15 septembre**, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellations des députés, des membres du gouvernement et du Président de la République dans les départements et les circonscriptions.

**Avant le débat au Sénat elles décident de faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays.**